

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autre

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2189

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MAATOU QUI

Mohamed

Date de naissance :

1956

Adresse :

G.T Rue 105 N° 6 OULFA  
CASA

Tél. : 0664022730

Total des frais engagés : 418,60

Cadre réservé au Médecin

**Dr. NAYME Karim**

Ophthalmologie

Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour

- Casablanca -

Tel: 0522-36-60-79 / 0643-08-22-95

Date de consultation :

14/11/2013

Nom et prénom du malade :

DADOU KH. NAYME

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Prestation à Allergie au lait

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

02 DEC. 2019



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CASA

ACCUEIL 28/11/19

Signature de l'adhérent(e)

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/11/19	C		200,00	INP : 6511882216 Dr. NAYME Karim Ophtalmologie Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour Casablanca - Tél: 0522-36-60-79 / 0643-08-22-95

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	14/11/19	200,00

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	27/11/19					79,00,-dk

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8 on each side, with points A, B, D, G, H marked. A horizontal arrow points from D to G, and a vertical arrow points from B to			

Docteur Karim NAYME

Ophtalmologiste

Maladi  s et chirurgie des yeux



Chirurgie de cata  acte - Glaucome

Chirurgie r  fractive - Traitement du K  ratoc  n  e

Oeil et diab  te

Adaptation en lentilles de contact

Pathologie vitr  o-r  tinienne

Chirurgies des paupi  res et des voies lacrymales

الدكتور كريم النعيم

طبيب العيون

أمراض و جراحة العيون

جراحة الجلالة داء الزرق

تصحيح البصر بالليزر

إصابة العين بداء السكري

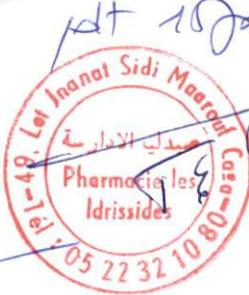
العدسات اللاصقة الطبية

أمراض السائل الزجاجي والشبكة

جراحة الجفون و مسالك الدموع

..... 2-59 ..... Le 14/11/2013

Mme DADOUNKH Najia



18.60

21 Flacon

96.60 gtt x 310

Dr. NAYME Karim  
Ophtalmologiste  
Lot. Nassim, 116 N° 5 Route d'Azemour  
Casablanca -  
Tél. 0522-36-60-79 / 0643-08-22-95

Prise de RDV par t  l  phone  
5, Bd Abdellah Boutaleb (ex Rte d'Azemour) Lot. Nassim Casablanca  
5، شارع عبد الله بوطالب (طريق أزمور سابقاً) جزئية النسيم البيضاء

☎ + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

✉ karim.nayme@gmail.com Ⓛ Cabinet ophtalmologie Dr nayme karim



Docteur Karim NAYME

Ophtalmologiste

Maladies et chirurgie des yeux



Chirurgie de cataracte - Glaucome

Chirurgie réfractive - Traitement du Kératocône

Oeil et diabète

Adaptation en lentilles de contact

Pathologie vitréo-rétinienne

Chirurgies des paupières et des voies lacrymales

الدكتور كريم النعيم

طبيب العيون

أمراض و جراحة العيون

جراحة الجلالة داء الزرق

تصحيح البصر بالليزر

إصابة العين بداء السكري

العدسات اللاصقة الطبية

أمراض السائل الزجاجي والشبكة

جراحة الجفون و مسالك الدموع

..... 2015 Le 14/11/2013

Mr, Mme, Enfant : DADOUKHT Nafia .....

Lunette Pour Co Pour VL +Monture :

➤ OD : + 7,50 (- 1,25) A. 100 °

➤ OG : + 8,25 (- 1,00) A. 80 °

VP ADD+ 3,00

Type de verre :

Optique Aigle Vision  
OPTICIEN  
Gr N Rte 106 N 49 Oulfa  
Casablanca 10300  
Tél: 0522 36 60 79 / 06 3 08 22 95

Dr. NAYME Karim  
Ophtalmologie  
Casablanca - Maroc  
Tél: 0522-36-60-79 / 06-3-08-22-95  
Lot Nassim, 10300 Casablanca - Maroc

Prise de RDV par téléphone

5, Bd Abdelhadi Boutaleb (ex Rte d'Azemour) Lot. Nassim Casablanca

5، شارع عبد الهادي بوطالب (طريق أزمور سابقاً) جزنة النسيم البيضاء

⌚ + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

karim.nayme@gmail.com Cabinet ophtalmologie Dr nayme karim

# OPTIQUE AIGLE VISION

OPTICIEN

DADOUKH N 2ji2  
op: MAATOUQI  
CASABLANCA Le: 27/11/2019

FACTURE N°: 34012019

Désignations	P.U	PRIX TOTAL
Monture optique lunettes progressifs optique Anti Reflex Ecran verre Aminci Tranchant 1.74 ob: (100° - 1,25) + 7,50 ob: (80° - 2,00) + 8,25 Add: + 3,00 ob 6		1 400,- 6 500,-
	TOTAL	7 900,-

Arrêtée la présente facture à la somme de : Sept mille Neuf cent dinars

Optique Aigle Vision<sup>1</sup>  
OPTICIEN  
Gr. N Rue 136 N 49 Oulfa  
Casablanca R.C 12783  
Tél: 0522.93.22.99  


Siège social : Rue 136 N° 49 GR"N" Oulfa - Casablanca -Tél /Fax : 0522.93.22.99

Patente : 36060760 - IF : 2223388 - CNSS : 155765774 -RC : 121783 ICE :000037852000085